



BULLETIN D'ADHESION SAISON 2021 – 2022

Hôtesse :

COORDONNEES : (remplir en majuscules)

NOM :

DATE DE NAISSANCE :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TEL. DOM. :

TEL. MOBILE :

E-MAIL :

ACTIVITE CHOISIE :

JOUR :

HEURE :

REGLEMENT :

Montant du règlement : € (voir le tarif affiché à l'accueil au moment du règlement)

CB

Espèces

Chèque

Les activités à l'année débutent la **semaine du 13 septembre 2021** et se terminent vers le **26 juin 2022**.

Les activités au trimestre débutent :

1^e Trimestre le 13 septembre 2021

2^e trimestre le 13 décembre 2021

3^e trimestre le 28 mars 2022

Il n'y a **pas d'activités pendant les vacances scolaires, les jours fériés, les périodes d'arrêt technique et les périodes de compétitions éventuelles.**

A la première séance, l'adhérent recevra une carte nominative¹, permettant l'accès de l'enfant et d'un accompagnateur (seulement dans les vestiaires), obligatoire pour accéder à la patinoire. Cette carte permet d'entrer 15 minutes avant le début du cours.

Les horaires de début des cours correspondent aux horaires de prise en charge des enfants aux vestiaires, par le professeur. La carte est strictement personnelle et ne peut être ni cédée, ni échangée, ni revendue **sous peine de se voir exclu de l'activité**. La perte de celle-ci entraînera une participation financière.

Le **certificat médical** d'aptitude à la pratique des sports de glace est **vivement conseillé**.

Le Complexe l'Odysée attire l'attention des usagers sur le fait que les activités et services proposés peuvent comporter des risques notamment l'aquagym, le fitness, le sauna, le hammam, la plongée, le patin à glace et la natation. Ceux-ci sont donc formellement déconseillés à toute personne en mauvaise santé ou présentant des troubles d'ordre médicaux susceptibles de s'aggraver du fait de leur pratique (notamment problèmes cardiaques, respiratoires, osseux). N'oubliez pas de consulter votre médecin avant de pratiquer une activité sportive.

L'établissement informe les adhérents sur sa réglementation intérieure par un affichage à l'accueil. Il est donc tenu de la respecter.

Aucun remboursement ne sera effectué. Sauf cas exceptionnel, sur demande écrite avec justificatif envoyée en recommandé avec accusé de réception.

Je déclare accepter les conditions citées ci-dessus.

Fait le : A Chartres

Signature de l'élève ou responsable légal de l'enfant pour les mineurs

¹La carte d'accès comporte une piste magnétique qui contient diverses informations que l'Odysée pourra utiliser. Conformément aux dispositions de la Loi n°78-17 « informatique et liberté » du 6 janvier 1978, l'abonné dispose d'un droit d'accès à ces informations et peut en demander la rectification. Si l'abonné ne souhaite pas recevoir de sollicitations commerciales de tiers, il lui suffit de cocher la case ci-contre